



Ecole  
Supérieure  
Art  
Avignon

École supérieure d'art Avignon  
500 chemin de Baigne-Pieds  
84000 Avignon  
Tel : 04 90 27 04 23

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024

ID : 084-200027258-20240517-D6\_2905-DE



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 2024

### DÉLIBÉRATION N°6 Compte de gestion 2023

#### Étaient présent-es

Damien Malinas, président de l'ESAA,  
Anne Gagniard, vice-présidente de l'ESAA, déléguée à l'enseignement supérieur,  
Claude Nahoum, 1er adjoint au Maire, délégué à la vie culturelle,  
Marc Simelière, conseiller municipal,  
Réjane Perret, personnalité qualifiée désignée par la ville,  
Émilie Masse, professeur d'enseignement artistique, conservation-restauration  
Benoit Broisat, professeur d'enseignement artistique, création,  
Laetitia Herbette, représentante des personnels administratifs et technique,  
Gabrielle Chailloux, représentante des étudiant-es CR,  
Corinne Ramelly, conseillère représentant le cabinet de Madame le Maire d'Avignon.  
Morgan Labar, directeur,  
Raphaëlle Mancini, administrateur,  
Émilie Cosme, ressources humaines et comptabilité

#### Étaient absent.e.s excusé-es

Bénédictte Lefevre, directrice régionale DRAC PACA,  
Dalia Messara, chargée de mission enseignement supérieur DRAC PACA,  
Thierry Suquet, préfet du Vaucluse,  
Ghislaine Persia, conseillère municipale,  
Salma Ghezal, responsable pédagogique et coordination de la recherche.  
Émilie Chabert, coordinatrice administrative,

#### Procurations

Cécile Helle, Maire d'Avignon en faveur d'Anne Gagniard,  
Ghislaine Persia, conseillère municipale en faveur d'Émilie Masse  
Frédérique Corcoral, adjointe au maire en faveur de Marc Simelière

Avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier municipal établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes). Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le compte de gestion comporte :



- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de l'établissement).
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de l'établissement local.

Le compte de gestion doit être soumis au vote du Conseil d'administration qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Le Conseil d'administration statue sur :

- l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 ;
- sur l'exécution du budget 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n°3 du 9 décembre 2022 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget prévisionnel 2023 ;

Vu la délibération n° 8 du 12 mai 2023 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget supplémentaire 2023 ;

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif 2023 :

#### **DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023 :**

Réalisation de l'exercice : 1 888 583.55€

+ report de l'exercice 2022 : 0 €

**TOTAL RÉSULTAT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 888 583.55€**

Les charges de personnel représentent 1 460 778,87 € au réalisé 2023 soit 77.35% des dépenses de l'ESAA. Elles sont conformes au prévisionnel estimé à 1 461 806€ prévu au budget primitif.

Les charges à caractère général s'élèvent à 340 197,93€ (338 010.90€ pour l'année 2022 // 321 2500€ budgétés lors du budget primitif).

Détail des comptes du 011 :



Chap. part. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credit emploi (3)	réalisations gérées dans le cadre d'une AE	réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>2 209 442,48</b>	<b>1 881 882,34</b>	<b>6 720,21</b>	<b>0,00</b>	<b>320 858,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1 881 882,34</b>
011	Charges à caractère général (4)	512 138,06	333 477,72	6 720,21	0,00	171 930,33	0,00	340 187,53
6042	Achats de prestations de services	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	2 069,81	0,00	0,00	3 930,19	0,00	2 069,81
60012	Energie - Electricité	98 590,00	21 538,53	0,00	0,00	78 051,47	0,00	21 538,53
60021	Combustibles	100,00	26 083,53	0,00	0,00	-25 983,53	0,00	26 083,53
60623	Carburants	5 000,00	3 444,12	0,00	0,00	1 555,88	0,00	3 444,12
60623	Alimentation	1 250,00	3 827,85	0,00	0,00	-2 577,85	0,00	3 827,85
60531	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	30 749,10	1 135,06	0,00	-1 885,17	0,00	31 885,17
6064	Fournitures administratives	5 000,00	3 508,77	0,00	0,00	1 491,23	0,00	3 508,77
6065	Livres, disq., cass. (biblioth. Médiateur)	5 000,00	7 654,08	0,00	0,00	-1 884,58	0,00	7 654,08
6067	Fournitures scolaires	38 000,00	1 089,64	132,23	0,00	33 907,93	0,00	2 092,07
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	1 424,33	0,00	0,00	575,67	0,00	1 424,33
6132	Locations immobilières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	3 043,91	0,00	0,00	-3 043,91	0,00	3 043,91
61358	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	371,04	0,00	0,00	-371,04	0,00	371,04
615221	Colombes, réparations bâtiments publics	5 000,00	7 505,50	0,00	0,00	-2 505,50	0,00	7 505,50
61551	Entretien matériel roulant	100,00	1 505,35	0,00	0,00	-1 405,35	0,00	1 505,35
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6155	Maintenance	54 000,00	45 708,52	0,00	0,00	8 291,48	0,00	45 708,52
6161	Multimédias	13 000,00	8 406,23	0,00	0,00	4 593,77	0,00	8 406,23
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 600,00	5 684,24	0,00	0,00	-1 084,24	0,00	5 684,24
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	2 715,83	0,00	0,00	-2 715,83	0,00	2 715,83
62268	Autres honoraires, conseils	123 378,06	48 203,10	5 380,00	0,00	71 794,96	0,00	51 603,10
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6228	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	668,00	0,00	0,00	4 332,00	0,00	668,00
6233	Faires et expositions	0,00	1 185,00	0,00	0,00	-1 185,00	0,00	1 185,00
6234	Réceptions	0,00	1 339,30	0,00	0,00	-1 339,30	0,00	1 339,30
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	2 790,78	0,00	0,00	3 209,22	0,00	2 790,78
6238	Divers	7 400,00	403,01	0,00	0,00	6 996,99	0,00	403,01
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00

Chap. part. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6247	Transports collectifs	3 100,00	2 940,00	0,00	0,00	1 660,00	0,00	2 940,00
6248	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	32 000,00	34 912,88	72,00	0,00	-2 984,88	0,00	34 984,88
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 186,40	0,00	0,00	313,60	0,00	3 186,40
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	18 235,91	0,00	0,00	-3 235,91	0,00	18 235,91
627	Services bancaires et assimilés	100,00	48,99	0,00	0,00	50,01	0,00	48,99
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	1 350,00	0,00	0,00	3 650,00	0,00	1 350,00
6282	Frais de gardiennage	12 000,00	9 619,74	0,00	0,00	2 380,26	0,00	9 619,74
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000,00	29 250,00	0,00	0,00	-6 250,00	0,00	29 250,00
6284	Redevances pour services rendus	50,00	111,00	0,00	0,00	-61,00	0,00	111,00
6288	Autres services extérieurs	150,00	453,00	0,00	0,00	-303,00	0,00	453,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	2 779,13	0,00	0,00	-3 079,13	0,00	2 779,13

Suivi consommation des fluides ESAA :

	CA 2022 En €	CA 2023 En €
Eau	2 971.62€	2 069.81€
Electricité, gaz, combustibles	41 676.28€	47 622.06€
Carburant	3 732.61€	3 444.12€

Il est à noter que l'ESAA n'a pas de charges de location de locaux car la ville d'Avignon met à disposition de l'EPCC les locaux de Champfleury pour une surface de 1 098 m2 soit une valorisation financière de 91 134€, et de plus de 2 500 m2 pour Baigne Pieds soit une valorisation financière estimée à 180 000€. Ces valorisations financières seront intégrées dans la maquette budgétaire de l'ESAA sous condition d'acceptation de la trésorerie municipale après signature des conventions de mise à disposition par la ville d'Avignon.

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 :**

Réalisation de l'exercice : 1 972 566,11€

+ reprise de l'excédent 2022 : 315 236,48€

**TOTAL RÉSULTAT DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 287 802,59€**



**CONCLUSION :**

**RÉSULTAT 2023 :** excédent de 399 219.04€.

Le résultat budgétaire de l'exercice sans les reprises est excédentaire de 83 982.56€.

L'ESAA a réellement maîtrisé son budget en 2023 en répondant aux attendus des tutelles sur la sécurisation financière de l'établissement.

Il est expliqué par une dotation complémentaire versée par la DRAC PACA de 117 800€ (56 000€ au titre des activités d'enseignement artistique supérieur), 42 600€ au titre de culture pro, tutorat et accompagnement VHSS et santé étudiant, 2000€ au titre de c'est mon patrimoine).

**RÉSULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT** recettes – dépenses = 399 219.04€ (excédent)

Le résultat 2023 est explicité par la reprise d'excédent de l'année N-1 et de la réaffectation de 315 236.48€ en fonctionnement.

**POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**

**DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2023 :**

Réalisation de l'exercice : 38 162.41€

+ report de l'exercice 2022 : 0€

**TOTAL RÉSULTAT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (c) : 38 162.41€**

**RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2023 :**

Réalisation de l'exercice : 56 841.77 €

+ report de l'exercice 2022 : 152 869.39€ (excédent)

**TOTAL RÉSULTAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (d) : 209 711.16€**

**RÉSULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT** recettes – dépenses = 171 548.75€ (excédent)

Le résultat de l'exercice est excédentaire. Cela s'explique notamment par l'affectation des résultats passés et par une gestion contenue des dépenses d'investissement au sein de l'ESAA.

**Bilan Synthétique de l'ESAA**

ACTIF NET (I)		Total	FONDS PROPRES ET PASSIF		Total
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>			<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles (nettes)			Subventions et subventions d'investissement		1 414,70
Subventions d'investissement versées			Neutralisations et régularisations		
Autres immobilisations incorporelles			Reserves		21 710,30
Immobilisations corporelles (nettes)	3 177,30		Report à nouveau		5 572,44
Terrains			Différence de réévaluation		21,39
Constructions	3 177,30		Déficits de l'exercice, de l'année N-1, de l'année N-2 et de l'année N-3		21,39
Équipements et installations de matériel			<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>		<b>2 441,23</b>
Équipements divers			<b>PASSIF</b>		
Installations techniques, agencement et matériel			<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>		
Installation fixes en location ou affectées			<b>DÉTTES FINANCIÈRES</b>		
Autres			Emprunts et emprunts		
Immobilisations corporelles en cours	21 548,75		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit		
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés			Dettes financières et autres emprunts		
Immobilisations financières (nettes)			<b>TOTAL DÉTTES FINANCIÈRES (2)</b>		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>1 870,46</b>		<b>DÉTTES NON FINANCIÈRES</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20,51
Trésorerie			Autres dettes non financières		5,67
Créances			Provision dépréciée d'avance		
Charges constatées d'avance			<b>TOTAL DÉTTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		<b>26,18</b>
Trésorerie			<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>		<b>26,18</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>1 870,46</b>		<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		<b>26,18</b>
Comptes de régularisation (III)	596,45		Comptes de régularisation (III)		
Écart de conversion de devise (IV)			Déficits de l'exercice, de l'année N-1, de l'année N-2 et de l'année N-3		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>2 467,21</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)</b>		<b>2 467,21</b>

Le Conseil d'administration, en date du 17 mai 2024 après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion de l'exercice 2023 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.



Vote	
Nombre de votants	12 dont 3 pouvoirs
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Le Président du Conseil d'Administration  
Damien Malinas



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – CS 88040 – 30941 Nîmes CEDEX 09 – Tél. : 04 66 27 37 00 – Fax : 04 66 36 27 86 – [greffe.ta-nîmes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nîmes@juradm.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)